

Compte rendu du conseil municipal du 15 Avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à 18h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence du maire Bruno BELTOISE.

Présents : Bruno BELTOISE, Dominique GAZAIX, Françoise HOURIE, Renaud RICHARD, Lmèkè AARAB, Corinne BOUVIER, Marc VITTECOQ, Luc EGNELL, Serge FOPPOLO, Alain AUBANEL.

Absents excusés : Vincent FEBRINON, Aleksandra DOLINSKA

Procurations : Aleksandra DOLINSKA à Marc VITTECOQ.

Secrétaire de séance : Corinne BOUVIER

La séance est ouverte à 18h04, le quorum étant atteint.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte administratif 2020
- 2- Approbation du compte de gestion 2020
- 3- Affectation du résultat 2020
- 4- Tarif de l'eau, taux d'imposition foncière
- 5- Budget primitif 2021
- 6- Questions diverses

1° Approbation du compte administratif 2020 de la commune.

Après distribution du budget par le comptable municipal, Alain Aubanel, le maire, Bruno Beltoise, fait lecture des chapitres du budget et les commente.

En résumé, nous avons un excédent de fonctionnement de 154k€ dont 117k€ proviennent de l'exercice de l'an passé, auquel s'ajoute 37k€ pour cette année. Sur le volet Investissement, nous avons également un résultat positif avec un excédent d'investissement de 40k€.

En conclusion, les finances de la commune sont saines.

Compte administratif de la commune :

Section de fonctionnement	€
Dépenses	503 720,86
Recettes	657 946,11
Excédent	154 225,25
Section Investissement	
Dépenses	127 553,95
Recettes	167 795,17
Excédent	40 241,22

*Le Maire sort de la salle pour ce vote.
Vote : 9 favorables, unanimité.*

2° Approbation du compte de gestion 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte de gestion 2020 de la commune tenu par l'administration fiscale, qui est identique au compte administratif.

Section de fonctionnement	€
Dépenses	503 720,86
Recettes	657 946,11
Excédent	154 225,25
Section Investissement	
Dépenses	127 553,95
Recettes	167 795,17
Excédent	40 241,22

Vote : 10 favorables, unanimité.

3° Affectation du résultat 2020.

Le Maire explique que le conseil a le choix d'affecter l'excédent de fonctionnement de 154k€ au budget de fonctionnement 2021 ou à la section d'investissement, en totalité ou en partie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 154 225.25 € au compte 002 en section de fonctionnement.

Vote : 10 favorables, unanimité.

4° Tarif de l'eau, taux d'imposition.

- Tarif de l'eau :

Le Maire propose que le tarif de l'eau potable et des abonnements restent inchangés.

Vote : 10 favorables, unanimité.

- Taux d'imposition :

Le Maire rappelle que la taxe d'habitation n'existe plus et informe le conseil du regroupement de la taxe départementale et communale sous un seul chapitre intitulé taux communaux sur le foncier et foncier non bâti. Le maire propose de laisser ces taux inchangés par rapport à 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux communaux 2021 :

Taxe foncières : 41.51

Taxe foncières non bâties : 54.22

Vote : 10 favorables, unanimité.

5° Budget primitif 2021.

Le Maire présente le budget qui a été discuté en commission des finances (2 réunions) et en réunion plénière des conseillers. Le maire commente et développe chaque chapitre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget primitif :

Budget de fonctionnement

Le budget est équilibré.

Recettes de fonctionnement	649 605 €
Dépenses de fonctionnement.	649 605 €

Budget d'investissement

Le budget est équilibré.

Recettes d'investissement	185 964 €
Dépenses d'investissement	185 964 €

Vote : 10 favorables, unanimité.

6° Questions diverses.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal se termine à 19h34.